

Bac Pro CGEA

Baccalauréat Professionnel
Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole
- Apprentissage -



Septembre 2025
à Juin 2028



Magnac-Laval



Niveau 4

Principaux débouchés


S'installer comme chef d'exploitation. Devenir salarié responsable d'atelier en productions animales. Le Bac Pro CGEA est un diplôme de niveau IV qui confère la capacité professionnelle (accès aux aides à l'installation).

Objectifs visés et Évaluables

- Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel,
- Débattre à l'ère de la mondialisation,
- Développer son identité culturelle,
- Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles,
- Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production,
- Piloter une entreprise agricole,
- Assurer la conduite technique des productions,
- Gérer le travail dans l'entreprise agricole et réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte,
- Mettre en œuvre des activités de valorisation de l'entreprise, de ses produits et services,
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers.

Conditions du métier

Le titulaire du diplôme peut exercer son activité dans des types d'exploitations (culture et/ou élevage) d'une extrême diversité présentant des différences de taille, d'organisation sociale, technique, juridique, économique et financière ou encore d'environnement.

Les  Un parcours de formation individualisé

La gratuité des frais de formation

Une expérience professionnelle facilitant l'insertion

Contact

Centre Départemental de Formation
d'Apprentis Agricoles de la Haute-Vienne

Les Vaseix

87430 Verneuil sur Vienne

05.55.48.44.30

cfa.haute-vienne@educagri.fr

Public ciblé

Pour les jeunes :

- entre 16 et 29** ans,

** pas de limite d'âge reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

Pré-requis

Etre signataire d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise agricole d'une durée permettant la complétude de la formation.

Modalités de sélection

Pas de sélection à l'entrée en formation.

Délais d'accès

Délai nécessaire à la mise en œuvre du positionnement et à l'établissement des documents administratifs et pédagogiques nécessaires à l'entrée en formation.

Conditions d'inscription

Inscription à la formation par l'entreprise employant l'apprenti(e), après réalisation d'un positionnement.

Modalités d'alternance

Pour un parcours standard sur 36 mois, alternance entre l'entreprise agricole (100 semaines dont 15 de congés payés) et le centre de formation (53 semaines soit 1 885h).

Modalités d'adaptation du parcours

Formation accessible aux personnes en situation de handicap avec prise en compte des besoins spécifiques. Adaptation du parcours (durée, contenu, modalités pédagogiques, évaluations) possible selon la situation, les résultats du positionnement, la validation des acquis académiques (VAA), la validation des acquis et de l'expérience (VAE) (selon diplôme visé).

Coordonnées de la référente handicap du centre dans la rubrique « contact ». Possibilité de compléter la formation dans le cadre d'une convention avec une entreprise tierce et/ou de bénéficier d'une mobilité internationale.

Equivalences et passerelles

Pas de liens vers d'autres certifications professionnelles, certifications, habilitations.

Modalités pédagogiques

- Pédagogie de l'alternance, basée sur l'articulation entre activités menées en entreprise et au centre.

- Au centre, formation dispensée en présentiel, en salle et sur les ateliers pédagogiques de l'établissement (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, travaux de groupe, mise en situation, étude de cas).

Contenus principaux de la formation

Enseignements généraux	Enseignements professionnels
Sciences sociales : Français Documentation Education socioculturelle Histoire géographie Economie générale Langue vivante anglais Education physique et sportive	Zootechnie Agronomie Agroéquipement Pilotage de l'exploitation Economie agricole Comptabilité Gestion Module d'Adaptation Professionnelle : Utilisation des ressources naturelles communes au service des entreprises agricoles
Enseignements à l'initiative de l'établissement : Devenir un citoyen responsable et acteur de sa formation	

Validation de la formation

Mode de validation	De niveau :	Inscrit au RNCP n° :	Certificateur :	Date d'enregistrement de la certification JO/BO :
Diplômant	4	38316	Ministère de l'Agriculture de la Souveraineté Alimentaire	07/03/2017

Modalités d'évaluation

Le Bac pro CGEA est délivré pour 55% en Contrôle Continu en cours de Formation (CCF) réparti sur les 2ème et 3ème années. Les 45% restants se composent de 4 épreuves terminales (organisées en juin de la dernière année de formation) :

- 2 en enseignements techniques : une soutenance orale ayant comme support l'exploitation du maître d'apprentissage et une épreuve écrite zootechnie,
- 3 en enseignements généraux : français, histoire et géographie.

Passage par blocs de compétences

Possibilité de valider les blocs de compétences constitutifs du diplôme : RNCP38316BC01 à RNCP38316BC10

Suite de parcours

Possibilité d'accéder à un autre diplôme de niveau 4 (Certificat de Spécialisation) ou un diplôme de niveau 5 (Brevet de Technicien Supérieur).

Rémunération et modes de financement des frais pédagogiques

Il existe un salaire minimum légal (% du Smic) :

Rémunération de la 1ère année			
Avant 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
27% du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC
Rémunération de la 2e année			
Avant 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	100 % du SMIC
Rémunération de la 3e année			
Avant 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
55 % du SMIC	67 % du SMIC	78 % du SMIC	100 % du SMIC

Cette formation est financée dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, avec la prise en charge des frais par l'OPCO (Opérateur de Compétences) de l'employeur, conformément à la législation en vigueur.

Pour consulter nos tarifs, rendez-vous sur notre site internet : <https://cfppa.epl-limoges-nord87.fr/wp-content/uploads/2023/04/Tarifcation-FPCA-27-03-2023.pdf>

Nos conseillers sont à votre disposition pour vous accompagner et vous fournir une proposition tarifaire personnalisée.

Chiffres clés

Taux (sessions 2022 à 2024 tous sites confondus dispensant la formation)			Taux (session 2023 à 2024 tous sites confondus dispensant la formation)			
Insertion professionnelle à 6 mois	Réussite à l'examen	Satisfaction	Insertion dans le mé- tier visé	Poursuite d'étude	Interruption en cours de formation	Rupture des contrats d'apprentis- sage
100 %	86 %	80 %	100 %	26 %	5 %	17%

Contacts

Centre de Formation des Apprentis Agricoles de la Haute-Vienne (CDFAA87)

Site de Magnac-Laval
Route de la Souterraine
87190 Magnac-Laval

Nos conseillers vous accompagnent dans vos démarches :

Développeur de l'apprentissage :

Murielle LE ROUX-GATEAU
Tél : 07.85.24.02.26

Mail : murielle.le-roux-gateau@educagri.fr

Coordonnatrice de la formation Bac Pro CGEA

Nicolas FERMOND
Tél : 05.87.77.60.02

Mail : nicolas.fermond@educagri.fr

Référente administrative : Angélique RESTOUEIX

Tél : 05 55 48 44 30

Mail : angelique.restoueix@educagri.fr

Référente handicap : Charlène ALLONCLE

Tél : 05.55.48.44.30

Mail : charlene.leroy@educagri.fr